

MAIRIE
de
LASSÉРАН 32550

CONSEIL MUNICIPAL DU 25 MAI 2021

Le Conseil Municipal de LASSERAN s'est réuni en séance ordinaire le 25 mai 2021 à 20h00, sous la présidence de Monsieur Michel SORIANO, Maire.

DATE DE CONVOCATION : 12 mai 2021

NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE : 11

PRESENTS : Messieurs Michel SORIANO, Jean-Claude ESCUBES,

Mesdames Caroline MOMBOISSE, Tonia SALAÛN, Christine BERGES, Joanne LACAZE

Pouvoirs :

Monsieur JACQUART Serge donne pouvoir à Madame BERGES Christine

Monsieur SABATHE François donne pouvoir à Madame SALAUM Tonia

Madame SARLET Danièle donne pouvoir à Monsieur SORIANO Michel

Absents excusés : Messieurs ROUMAT Mathieu et BENOIT Arthur

SECRETAIRE DE SEANCE : Madame Caroline MOMBOISSE

APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 10 AVRIL 2021

Approuvé à l'unanimité.

DELIBERATION : DECISION MODIFICATIVE BUDGETAIRE – BUDGET PRINCIPAL

Suite à un manquant de crédit, Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il convient d'effectuer une décision modificative comme suit :

N° de compte	Section	Mouvement
1641	Section investissement Dépenses	- 5 400,00 €
66111	Section de fonctionnement Dépenses	- 850,00 €
615221	Section de fonctionnement Dépenses	-6 250,00 €
023	Section de fonctionnement Dépenses	- 5 400,00 €
021	Section d'investissement Recettes	- 5 400,00 €

⇒ **Adopté à l'unanimité**

DELIBERATION : SM3V : DEMANDE AVIS POUR ADHESION COMMUNES POUR COMPETENCE CREATION ET GESTION FOURRIERE ANIMALE

Les communes de CASTELNAU-D'ARBIEU (32500), GAVARRET SUR AULOUSTE (32390), LALANNE (32184), LA SAUVETAT (32500) et TOUGET (32430) sollicitent leur adhésion au Syndicat Mixte des 3 Vallées afin de lui confier leur compétence en matière de création et gestion d'une fourrière animale.

⇒ **Adopté à l'unanimité**

DELIBERATION : SDE32 : CONVENTION DE REVERSEMENT DE LA VALORISATION DES CERTIFICATS D'ECONOMIE D'ENERGIE

Monsieur le Maire rappelle notre projet de rénovation énergétique à la salle des fêtes. Le Syndicat Départemental d'Energies du Gers nous informe que nous pouvons, sous conditions de critères de performance, être éligibles aux Certificats d'Economies d'energies (CEE).

Nous vous pouvons conclure un partenariat afin d'évaluer et de valoriser nos CEE dans les conditions du marché à travers son compte sur la plateforme nationale Emmy.

Monsieur le Maire propose de signer la convention.

⇒ **Adopté à l'unanimité**

DELIBERATION : LICENCE IV

Une personne responsable doit suivre une formation de 2 jours d'environ 800 €. Monsieur le Maire doit vérifier si la formation est nécessaire pour une licence III.

Le vote est reporté pour la demande de la licence IV.

⇒ **Adopté à l'unanimité**

DELIBERATION : DEVIS RENOVATION TABLEAUX EGLISE – ANNEE 2022

Monsieur le Maire expose le projet de rénovation de deux tableaux qui se situent dans l'église Saint-Jacques à Lasséran.

Deux devis sont présentés :

ERELL DAVOLI, restauratrice de tableaux, située à Lectoure (Gers).

Christ en croix pour un montant de 1 810 € (TVA non applicable)

☞ Dépose du Christ pour un montant de 2 015 € (TVA non applicable)

EUGENIE GALERAUD

- œ Crucifixion pour un montant de 2 000 € HT
- œ Descente de croix pour un montant de 2 180 € HT

D'autres dépenses sont prévues :

MARSOL MAINTENANCE

- œ Eclairage pour un montant 262,82 € HT

REFECTION DU CADRE DU TABLEAU DE LA CRUCIFIXION

- œ VORMS Française pour un montant de 1 350,00 € HT

RESTAURATION DE LA STATUE DE SAINT JACQUES

- œ VORMS Française pour un montant de 1 130,00 €

CONFECTION DU CADRE POUR LE TABLEAU « DESCENTE DE LA CROIX »

- VORMS Française pour un montant de 1 700,00 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- APPROUVE le projet de rénovation des deux œuvres pour une dépense de 4 180 € HT :

- œ Rénovation de deux tableaux :

EUGENIE GALERAUD

- Crucifixion pour un montant de 2 000 € HT
- Descente de croix pour un montant de 2 180 € HT

- APPROUVE les autres dépenses pour une dépenses de 4 442,82 € HT :

- œ Eclairage

MARSOL MAINTENANCE pour un montant 262,82 € HT

- œ Réfection du cadre du tableau de la crucifixion

VORMS Française pour un montant de 1 350,00 € HT

- œ Restauration de la statue de Saint-Jacques

VORMS Française pour un montant de 1 130,00 €

- œ Confection du cadre pour le tableau « descente de la Croix »

VORMS Française pour un montant de 1 700,00 €

- AUTORISE le Maire à :

- œ SOLLICITER des subventions auprès du Conseil Départemental au titre du Soutien à la restauration du Patrimoine, du Conseil Régional au titre de la valorisation du patrimoine culturel, DRAC

- INSCRIRE la dépenses sur le budget communal de 2022
- SIGNER tout document se rapportant à cette délibération



Adopté à l'unanimité

DELIBERATION : DEMANDE DE SUBVENTION RENOVATION TABLEAUX EGLISE

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité autorise Monsieur le Maire à solliciter des subventions aux organismes suivants :

- Région Occitanie : au titre de la valorisation du patrimoine culturel et à l'archéologie
- Département du Gers : au titre de la valorisation du patrimoine culturel et à l'archéologie
- DRAC



Adopté à l'unanimité

DELIBERATION : PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL – RENOVATION TABLEAUX EGLISE

Après présentation des travaux de rénovation de tableaux qui se situent dans l'église Saint-Jacques à Lasséran dont le coût prévisionnel s'élève à € HT, Monsieur le Maire présente au conseil municipal le plan de financement pour cette opération :

Dépenses H.T.		Recettes	
Rénovation tableaux :	4 180,00 €	Conseil Départemental (10%) :	862,28 €
Eclairage :	262,82 €	Conseil Régional (20%) :	1 724,56 €
Réfection cadre :	3 050,00 €	D.R.A.C. (50%) :	4 311,41 €
Restauration statue St Jacques :	1 130,00 €	Autofinancement (20%) :	1 724,57 €
TOTAL :	8 622,82 €	TOTAL	8 622,82 €



Adopté à l'unanimité

POINT STATION EPURATION

Certificat de conformité non finalisé à ce jour.

QUESTIONS DIVERSES

- Défibrillateur salle des fêtes : Entretien de maintenance à signer
- Contrat pour encourager plantations forestières.
- La Société LANGLOIS recherche de terrains constructibles en visite le 26 mai 2021.

- œ Chemin communal passant chez Mr et Mme SALAÛN – Echange des 2 chemins non finalisé – Travaux de nettoyage de la portion de 100 m de chemin.
- œ Gisement fossiles à Lasséran.
- œ Betteraves semences : Informations arrivées à la mairie.
- œ CLAE : Peinture de la salle des ordinateurs.
- œ Elections : Organisation des bureaux de vote. 4 personnes par tranche horaire au minimum
- œ Concours de lecture livres par l'école (UNICEF)
- œ Adressage : Proposition dénomination des différentes voies et numérotations. Un courrier sera envoyé aux administrés.
- œ Travaux pour l'été jeunes : Bar de jeux, pièce des ordinateurs du CLAE
- œ Inscription village fleuri effectuée.
- œ Site du village : New letter à projeter qui remplacerait à terme « l'info village ».

L'ordre du jour étant épuisé, le conseil municipal lève la séance à 23h30.

Signatures :

Michel SORIANO	Jean-Claude ESCUBES	Serge JACQUART Pouvoir à Mme BERGES
BERGES Christine	SABATHE François Pouvoir à Mme SALÛN	Joanne LACAZE
BENOIT Arthur Absent excusé	Caroline MONBOISSE	SALAÛN Tonia
Mathieu ROUMAT Absent excusé	Danièle SARLET Pouvoir à Mr SORIANO	